

Fonds de revenu diversifié (FPSL)
Fonds de revenu prudent FCM Manuvie
Gestion d'actifs Manuvie limitée

31 mars 2017

Gestionnaires principaux : Steve Belisle et Jean-Pierre D'Agnillo **Style de placement :** Spécialisé

Objectif de placement : Procurer un revenu régulier tout en préservant le capital. Le Fonds investit surtout dans un portefeuille diversifié composé de titres de créance ou de titres s'apparentant à des titres de créance et d'actions ou de titres s'apparentant à des actions.

Date de la dernière rencontre : Mai 2017 **Date prévue de la prochaine rencontre :** T2 2018

Note actuelle : **SOUS ÉVALUATION**

Rendement annuel du fonds (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	AAJ	5 ans
Fonds de revenu diversifié (FPSL)	s. o.	s. o.	11,52	0,00	8,17	2,39	s. o.
Indice de référence du Fonds de revenu diversifié (FPSL)	s. o.	s. o.	11,81	-2,75	6,42	1,59	s. o.
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	s. o.	s. o.	-0,29	2,75	1,75	0,80	s. o.
Indice de référence :	35 % indice composé S&P/TSX, 32,5 % indice obligataire gouvernement à long terme FTSE TMX Canada et 32,5 % indice des obligations de sociétés FTSE TMX						

Analyse du rendement à court terme

- Le Fonds a surpassé son indice de référence personnalisé au premier trimestre de 2017.
- Le rendement relatif du Fonds a avant tout été soutenu par le rendement des catégories d'actif, notamment dans le volet en actions grâce à la sélection judicieuse des titres des secteurs de la consommation de base et des soins de santé, ainsi qu'à la surpondération du marché boursier américain, qui s'est distingué.
- La répartition de l'actif a produit un résultat neutre, car elle était globalement semblable à celle de l'indice de référence.
- Le gestionnaire maintient une pondération neutre en actions, en accordant notamment une place modeste au marché américain, sur lequel il cible les secteurs faiblement corrélés avec le marché canadien. Du côté des titres à revenu fixe, le portefeuille conserve une durée financière plus courte que celle de l'indice de référence et maintient une proportion modérée d'obligations américaines.

Analyse du rendement à long terme

- Les statistiques de rendement du Fonds sur le long terme ne couvrent qu'une période restreinte.
- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence sur une base annualisée de trois ans.
- Le rendement des catégories d'actif est le facteur qui a le plus contribué à la valeur ajoutée au cours des trois dernières années, en particulier sur le marché boursier canadien.
- La répartition de l'actif a aussi produit des résultats positifs, surtout en raison de la surpondération des marchés étrangers.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie. La transaction n'a eu aucune incidence immédiate sur le Fonds, qui a conservé la même équipe de gestion, celle-ci ayant rejoint Gestion d'actifs Manuvie limitée.

Événements propres au Fonds

- En février 2017, Gestion d'actifs Manuvie (GAM) a annoncé le départ immédiat de Susan Da Sie de l'équipe des actions fondamentales canadiennes de GAM. M^{me} Da Sie était gestionnaire de portefeuille pour les stratégies axées sur le rendement de l'équipe ainsi que membre du comité de répartition de l'actif canadien, où elle était responsable des décisions de répartition de l'actif des fonds équilibrés canadiens, dont le Fonds de revenu tactique. Les gestionnaires de portefeuille Steve Bélisle et Christopher Mann ont assumé les responsabilités de gestion de portefeuille de M^{me} Da Sie au sein de l'équipe.
- En janvier 2016, Gestion d'actifs Manuvie (GAM) a annoncé le départ de Marie-Ève Savard, qui était gestionnaire de portefeuille des stratégies axées sur les dividendes et le revenu de l'équipe de gestion des actions fondamentales canadiennes de GAM. Le rôle et les responsabilités de M^{me} Savard ont été assumés à l'interne par Susan Da Sie, gestionnaire de portefeuille principale. M^{me} Da Sie a par ailleurs fait équipe avec Steve Bélisle, qui a de l'expérience dans la gestion des actions canadiennes axées sur le revenu et qui est le cogestionnaire de portefeuille pour ces fonds depuis plus de cinq ans.

M^{me} Da Sie a pris la relève à titre de gestionnaire de portefeuille principale pour le Fonds de revenu mensuel (FPSL) le 8 février 2016. Le cogestionnaire de portefeuille Jean-Pierre D'Agnillo continue d'assurer la gestion du volet en titres à revenu fixe du Fonds, tandis que le comité de répartition de l'actif canadien demeure responsable de la stratégie de répartition de l'actif.

Commentaire du SGP

- Pour réaliser l'objectif de placement du Fonds de revenu diversifié (FPSL), le gestionnaire de portefeuille investit dans des titres à revenu fixe libellés en monnaie canadienne ou étrangère d'émetteurs canadiens ou étrangers et dans des actions ou des titres s'apparentant à des actions. La stratégie en matière de répartition de l'actif est arrêtée par le comité de répartition de l'actif canadien formé de spécialistes chevronnés des catégories d'actif, qui couvrent l'ensemble des catégories d'actif pertinentes. Le portefeuille est rééquilibré mensuellement en fonction des résultats des réunions mensuelles du comité de répartition de l'actif canadien.
- En février 2016, après le départ de Marie-Ève Savard, Susan Da Sie a pris la relève à titre de gestionnaire de portefeuille principale pour ce mandat équilibré. Ses responsabilités incluaient la mise en œuvre de la stratégie de répartition de l'actif arrêtée par le comité de répartition de l'actif canadien et la gestion du volet en actions du portefeuille. M^{me} Da Sie était membre du comité de répartition de l'actif canadien depuis le mois de mai 2015.
- En février 2017, GAM a annoncé le départ immédiat de Susan Da Sie, gestionnaire de portefeuille principale de l'équipe des actions fondamentales canadiennes de GAM. Comme ce départ suivait celui de la gestionnaire de portefeuille principale Marie-Ève Savard au début de 2016, le roulement du personnel et la stabilité et la compétence du reste de l'équipe ont soulevé des inquiétudes.
- En mai 2017, nous avons rencontré les gestionnaires de portefeuille du Fonds, MM. Belisle et Mann, ainsi que Patrick Blais, cochef de l'équipe de gestion des actions fondamentales canadiennes de GAM. Dans le cadre de la collaboration plus étroite qui s'est instaurée entre les bureaux de Montréal et de Toronto de l'équipe de gestion des actions fondamentales canadiennes sous la direction de M. Blais, pour faire en sorte que l'équipe soit parfaitement intégrée, nous avons constaté que certains éléments du processus du bureau de Toronto avaient été ajoutés au processus d'analyse fondamentale de celui de Montréal. Il s'agit, selon nous, d'une réorganisation sensée et positive, qui aidera l'équipe à partager ses capacités d'analyse et renforcera ses compétences; de plus, chaque groupe utilise un processus de placement fondé sur l'analyse fondamentale ascendante et vise à repérer certaines caractéristiques communes des sociétés. Cependant, l'ampleur du changement apporté au processus de placement du Fonds justifie une surveillance étroite pour s'assurer que le gestionnaire est capable d'ajouter de la valeur à long terme tout en restant fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur sur une base annualisée de trois ans. La performance des catégories d'actifs et la répartition de l'actif ont exercé une influence positive durant la période.

Conclusion :

- Bien que le Fonds ait enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence à long terme, nous maintenons la note « Sous évaluation » qui lui a été attribuée en raison des vastes changements apportés au processus de placement, ainsi qu'aux préoccupations que nous avons quant à la stabilité de l'équipe à la suite des changements importants qui ont touché le personnel de gestion au cours des deux dernières années.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent notamment comprendre Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2017 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers